

FONDATION D'ENTREPRISE SWISSLIFE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Membres
FONDATION D'ENTREPRISE SWISSLIFE
86, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION D'ENTREPRISE SWISSLIFE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

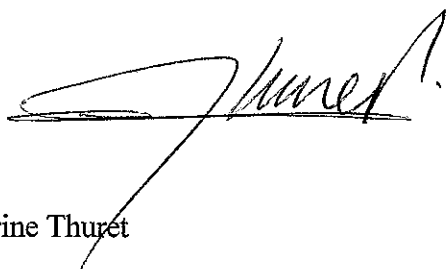
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 juin 2011

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Catherine Thuret

FONDATION SwissLife

Bilan au 31/12/2010

(en euros)

| ACTIF | 31/12/2010 | 31/12/2009 | PASSIF | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|--|-------------------|-------------------|--|-------------------|-------------------|
| Immobilisations incorporelles : | 0,00 | 0,00 | Capitaux propres : | 65 248,85 | 93 641,96 |
| Immobilisations corporelles : | 0,00 | 0,00 | Report à nouveau | 93 641,96 | 33 000,00 |
| Immobilisations financières : | 0,00 | 0,00 | Résultat de l'exercice | -28 393,11 | 60 641,96 |
| Stocks et en-cours : | 0,00 | 0,00 | Autres fonds propres : | 0,00 | 0,00 |
| Créances : | | | Provisions pour risques et charges : | 0,00 | 0,00 |
| Fournisseurs - Avoirs non encore reçus | 2 995,98 | 0,00 | Dettes : | 34 800,03 | 24 105,00 |
| | 2 995,98 | 0,00 | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 0,15 | 0,00 |
| | 93 402,90 | 117 746,96 | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 34 799,88 | 24 105,00 |
| | 93 402,90 | 117 746,96 | | | |
| Compte de régularisation : | 3 650,00 | 0,00 | Compte de régularisation : | 0,00 | 0,00 |
| Charges constatées d'avance | 3 650,00 | 0,00 | Produits constatés d'avance | 0,00 | 0,00 |
| Total Actif | 100 048,88 | 117 746,96 | Total Passif | 100 048,88 | 117 746,96 |

Tableau des engagements reçus et donnés

(en euros)

| | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|---|------------|------------|
| Engagements reçus | | |
| Avals, cautions et garanties de crédit reçus | 366 000,00 | 549 000,00 |
| Engagements donnés | | |
| Avals, cautions et garanties de crédit donnés | 366 000,00 | 549 000,00 |
| | 0,00 | 0,00 |
| | 0,00 | 0,00 |



**Annexe aux comptes sociaux
Au 31 décembre 2010**

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Des conventions de mécénat ont été conclues durant l'exercice 2010.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à influencer les comptes 2010, n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables (notamment le règlement 99-01 et 99-03 du Comité de Réglementation Comptable relatif à l'établissement des comptes dans les associations et fondations), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables fondamentaux :

- principe de continuité d'exploitation,
- principe de permanence des méthodes,
- principe de prudence,
- principe de non compensation,
- principe de séparation des exercices.

Au-delà des informations obligatoires (résultant de l'application des textes réglementaires), sont indiquées toutes les informations jugées d'importance significative.

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se totalise à 100.048,88 €. Le compte de résultat fait apparaître une perte de 28.393,11 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du : 01/01/2010 au 31/12/2010.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. POSTES DU BILAN

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

1.2 Banques et disponibilités

Seul le compte ouvert auprès de Calyon est actif.

1.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles sont suivies selon leur antériorité. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risque probable de non recouvrement, pour le montant correspondant à ce risque.

1.4 Capitaux propres

Il n'y a pas de capital au 31 décembre 2010. A la date de la clôture de l'exercice le montant du report à nouveau s'élève à 93.641,96 €. Le résultat de 2009 représentant un bénéfice de 60.641,96 € a été affecté en report à nouveau conformément aux délibérations du conseil d'administration du 15 juin 2010.

1.5 Valeurs mobilières de placement

Néant.

1.6 Provisions pour risques et charges

Néant.

1.7 Dettes fiscales et sociales

Néant

1.8 Charges à payer

Les charges à payer figurant dans les comptes à la clôture de l'exercice sont constituées des factures et conventions de mécénat imputable à l'exercice, mais non encore parvenues, dont le montant est suffisamment connu et évaluable. Les charges à payer enregistrées à la clôture de l'exercice s'élève à 28.784,00 €.

1.9 Produits à recevoir

Les produits à recevoir figurant dans les comptes à la clôture de l'exercice sont constitués d'un avoir imputable à l'exercice 2010, mais non encore reçus, dont le montant est suffisamment connu et évaluable. Les produits à recevoir enregistrés à la clôture de l'exercice s'élève à 2.995,98 €.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1 Produits d'exploitation

Les produits sont enregistrés par nature. Il s'agit des cotisations reçues des fondateurs suivant le calendrier retenu lors de la constitution de la fondation. En espèce d'après les statuts l'apport de chaque entreprise fondatrice pour l'année 2010 est le suivant :

- SwissLife Prévoyance et Santé : 110.000 €
- SwissLife Assurances de Biens : 70.000 €
- SwissLife Assurance et Patrimoine : 1.000 €
- SwissLife France : 1.000 €
- SwissLife Banque Privée : 1.000 €

2.2 Charges d'exploitation

Les frais généraux sont enregistrés par nature. Ils sont composés de dépenses de mécénat et d'honoraires.

Il n'y a pas de personnel salarié.

2.3 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 358,08 € et correspond aux intérêts sur comptes courant bancaire.

2.4 Résultat exceptionnel

Néant

2.5 Impôt sur le bénéfice

Néant

3. Dérogations aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

4. Programme d'action pluriannuel

Le programme d'action pluriannuel est établi sur une période de 5 ans à compter de la publication au journal officiel de l'autorisation administrative de sa création.

Il s'élève à un montant de 765.000 €.

Le calendrier de versement des Fondateurs est le suivant :

- 183.000 € pour l'année 2011
- 183.000 € pour l'année 2012

Le hors bilan correspond aux versements attendus sur les exercices suivants. Il s'élève à 366.000 €.

5. Changement de méthode et de présentation

Néant.

6. Evaluation des contributions volontaires en nature

Pour l'exercice 2010, les contributions volontaires en nature accordées par les sociétés du groupe SwissLife France s'élèvent à 203.165,13 €.

Seuls 9.909,39 €, soit 4,88 %, correspondent à des achats externes par les sociétés du groupe SwissLife France pour le compte de la fondation, le restant est constitué de mises à disposition de moyen en immobilisations (0,43%), en locaux (6,43%) et en personnel (88,26%).

Capitaux propres

(en euros)

| | 31.12.2009 | Affectation du résultat de N-1 | Résultat de l'exercice | 31.12.2010 |
|-------------------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------------|------------------|
| Apports sans droit de reprise | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau | 33 000,00 | 60 641,96 | 0,00 | 93 641,96 |
| Résultat de l'exercice | 60 641,96 | -60 641,96 | -28 393,11 | -28 393,11 |
| Total | 93 641,96 | 0,00 | -28 393,11 | 65 248,85 |

Etat des échéances des créances et des dettes

(en euros)

| Etat des créances | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an |
|-------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Créances diverses | 2 995,98 | 2 995,98 | 0,00 |
| Total | 2 995,98 | 2 995,98 | 0,00 |

| Etat des dettes | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an et 5 ans au plus | A plus de 5 ans |
|--|------------------|------------------|-----------------------------------|-----------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 34 799,88 | 34 799,88 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 34 799,88 | 34 799,88 | 0,00 | 0,00 |

Charges à payer et produits à recevoir

(en euros)

| Charges à payer | 2010 |
|---|------------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés : - Fournisseurs factures non parvenues | 28 784,00 |
| Total | 28 784,00 |

| Produits à recevoir | 2010 |
|---|-----------------|
| Créances diverses : - Fournisseurs avoirs non encore reçus | 2 995,98 |
| Total | 2 995,98 |

Comptes de régularisation

(en euros)

| Charges constatées d'avance | 2010 |
|-----------------------------|-----------------|
| Charges d'exploitation | 3 650,00 |
| Charges financières | 0,00 |
| Charges exceptionnelles | 0,00 |
| Total | 3 650,00 |

Cotisations par membres

(en euros)

| | 2010 |
|--------------|-------------------|
| SLPS | 110 000,00 |
| SLAB | 70 000,00 |
| SLAP | 1 000,00 |
| SLF | 1 000,00 |
| SLBP | 1 000,00 |
| Total | 183 000,00 |

Charges d'exploitation : dépenses de mécénat

(en euros)

| | 2010 |
|--|-------------------|
| | 173 000,00 |
| Mécénat (cas général) | |
| > Le Cercle de l'Harmonie (Participation financière pour l'organisation d'évènements musicaux : Concerts, Festivals, Soirées) | 42 000,00 |
| > La Réunion des Musées Nationaux (Contribution financière pour la réalisation de l'exposition intitulée "Le culte de l'artiste") | 60 000,00 |
| > IRMES (Financement pour l'organisation d'un colloque "L'homme peut-il s'adapter à lui-même") | 7 000,00 |
| Spécial Olympics France (Financement pour la réalisation d'activités sportives proposées aux personnes handicapées mentales) | 4 000,00 |
| > La Piscine : Musée d'art et d'industrie André Diligent (Financement pour la réalisation de 5 ateliers d'art plastique. L'étude d'une œuvre, d'un artiste ou d'un mouvement, suivi d'un échange. 5 visites guidées d'exposition. Une animation familiale) | 10 000,00 |
| > Institut Curie (Financement pour l'aide à la recherche clinique et fondamentale dédiée à la lutte contre le cancer) | 40 000,00 |
| > L'Union Nationale des Associations France Alzheimer (Financement de l'action "Formation des aidants familiaux") | 10 000,00 |
| Mécénat (Aider à Aider) * | 24 000,00 |
| > Association Couleur Jade (Financement pour la réalisation d'un spectacle caritatif "Le fabuleux voyage des Torocinelles") | 5 000,00 |
| > Association Athlétique Club Paris Joinville (Financement du projet "Enfant Athé", Réduction du prix de l'adhésion pour les enfants démunis et l'achat de chaussures de sport) | 5 000,00 |
| > Association Fondation Hôpital Lenval (Financement du matériel informatique du service "bloc opératoire") | 3 000,00 |
| > Association Magie à l'Hôpital (Financement d'une formation artistique pour 15 magiciens bénévoles) | 5 000,00 |
| > Association Villepinte (Financement de l'installation d'un parcours sportif dans le parc "Médico-Educatif") | 5 000,00 |
| > Association Agir et Défendre (Financement du projet "apprentissage du français, lutte contre la discrimination") | 1 000,00 |
| Total | 197 000,00 |

* Mécénat (Aider à Aider), attribué au personnel du Groupe SwissLife France, membre d'une association ou souhaitant parrainer une association.

Synthèse des cotisations reçues et à recevoir pour les exercices 2008 à 2012

| | 31/12/2008 | 31/12/2009 | 31/12/2010 | 31/12/2011 | 31/12/2012 | TOTAL |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Cotisations des fondateurs : | | | | | | |
| SLAP | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 5 000,00 |
| SLF | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 5 000,00 |
| SLBP | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | 5 000,00 |
| SLPS | 10 000,00 | 110 000,00 | 110 000,00 | 110 000,00 | 110 000,00 | 450 000,00 |
| SLAB | 20 000,00 | 70 000,00 | 70 000,00 | 70 000,00 | 70 000,00 | 300 000,00 |
| Total | 33 000,00 | 183 000,00 | 183 000,00 | 183 000,00 | 183 000,00 | 765 000,00 |